



Commune de Labrousse
3 place de la Fontaine
15130 LABROUSSE

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-GERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LABROUSSE**

Séance du 01 AVRIL 2025

Délibération n° DEL_2025_08

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de Labrousse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 3 place de la fontaine 15130 Labrousse, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 21 mars 2025

Présent(s) : AMARAL Emmanuelle, AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, CHASSAGNE Chrystel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, MALGOUZOU Nathalie, NOËL Géraud, OUSTRY Michel, PRADAL Gérard, PUYBOUFFAT Delphine, THER Benoit, TOURLAN Anne.

Absent(s) :

Secrétaire de Séance : BADUEL Sébastien,

Objet de la délibération :

APPROBATION BUDGETS PRIMITIFS 2025 : COMMUNE et du LOTISSEMENT "LES PLACES"

DELIBERATION

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les budgets primitifs article par article préparés en collaboration avec Mr GARCIA, Conseiller aux décideurs locaux pour l'année 2025.

Le budget primitif de la COMMUNE s'équilibre en recettes et dépenses :

- à la section de FONCTIONNEMENT à la somme de : 607 916 €

- à la section d'INVESTISSEMENT à la somme de : 521 069 €

Le budget primitif du LOTISSEMENT s'équilibre en recettes et dépenses :

- à la section de FONCTIONNEMENT à la somme de 8 956,13 €

- à la section d'INVESTISSEMENT à la somme de 8 956,13 €

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le

ID : 015-211500855-20250401-BP_2025-BF

DECISION

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve les budgets primitifs 2025 de la COMMUNE et du LOTISSEMENT "LES PLACES"

Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Emis et rendu exécutoire le : 1^{er} avril 2025
Reçu en préfecture le : 3 avril 2025
Publié ou notifié le : 3 avril 2025

Envoyé en préfecture le 03/04/2025
Reçu en préfecture le 03/04/2025
Publié le
ID : 015-211500855-20250401-BP_2025-BF

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le, 1^{er} avril 2025

Le Maire
Gérard PRADAL



Le secrétaire de séance
Sébastien BADUEL